



Ville du Mans – Le Mans Métropole – CCAS

Le Mans, le 26 janvier 2024

Monsieur le Maire-Président
Hôtel de Ville
Place St Pierre
72000 Le Mans

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Maire-Président,

Les dossiers RIFSEEP et temps de travail posent toujours de réels problèmes auprès d'un grand nombre d'agents de nos collectivités, et provoquent un fort mécontentement.

De plus, la prime pouvoir d'achat exceptionnelle non octroyée à ce jour aux agents de nos trois collectivités est incompris par nos collègues.

C'est pourquoi, l'intersyndicale FSU-CGT-FO-UNSA-CFDT dépose un préavis de grève pour la période du jeudi 1^{er} février 2024 au jeudi 29 février 2024 pour l'ensemble des agents de nos trois collectivités.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire-Président, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'intersyndicale FSU-CGT-FO-UNSA-CFDT
Le secrétaire général FO
Olivier ROBIN